

AVIS DE CONCERTATION

PRÉALABLE

Nantes Métropole -
Pôle d'Écologie Urbaine -
Prairie de Mauves

La concertation préalable du pôle d'écologie urbaine mettra en débat l'opportunité et les alternatives du projet. Elle permettra au public de se prononcer sur les questions suivantes :

- Comment faire de ce projet une référence d'écologie urbaine ?
- En quoi ce projet répond-t-il aux évolutions des modes de vie et des transitions ?
- Quelles conditions pour gérer les impacts du projet ?

Cette concertation préalable, organisée par Nantes Métropole, maître d'ouvrage des équipements ; est réalisée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), au titre du II de l'article 121-18, suite à la saisine du 25 novembre 2022. Cette décision est parue :

- le 7 décembre 2022 sur le site de la CNDP (<https://www.debatpublic.fr/pole-decologie-urbaine-nantes-3758>), sous le N° 2022/139/Ecopole Nantes/1),
- le 24 décembre 2022 au journal officiel de la République française N°0298 (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/jo/2022/12/24/0298>), texte 281.

Les 3 garants désignés par la CNDP pour le projet sont : Mme Karine BESSES, M. Renaud DUPUY et M. Alain RADUREAU. La concertation durera 12 semaines, du 25 septembre au 20 décembre 2023, et proposera, suite à des temps de mobilisation auprès des citoyens : 2 réunions d'information, 3 tables rondes, 8 visites de site et 2 ateliers. L'intégralité des informations (dossier du maître d'ouvrage, compte-rendus, ...) ainsi que les formulaires de contribution et les conclusions du débat seront mis à disposition sur le site internet de la concertation :

dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/pole_ecologie_urbaine

Calendrier de la concertation :

Lancement : 25/09/2023 – 18h30 – Salle de la Manufacture, Nantes

Dispositifs mobiles : différents temps de rencontre sont programmés pour inciter le public à participer

Réunions d'information aux riverains :

02/10/2023 – 18h30 – Salle de la Manufacture, Nantes (sous réserve de modification)

04/10/2023 – 18h30 – Salle Cocteau du Théâtre Ligeria, Sainte-Luce-sur-Loire

Visites des sites actuels (CTVD Alcéa à Nantes et Station d'épuration de Tougas à Saint-Herblain) :

04/10/2023 et 24/10/2023 (sur inscription)

Tables Rondes :

25/10/2023 – 18h30 – Salle de l'Égalité, Nantes

08/11/2023 – 18h30 – Salle de la Manufacture, Nantes

15/11/2023 – 18h30 – Salle de la Manufacture, Nantes

Ateliers participatifs Citoyens et Acteurs (sur inscription) :

24/11/2023 – 14h à 17h – Salle Bonnaire, Nantes

25/11/2023 – 9h à 17h – Salle Bonnaire, Nantes

Clôture :

20/12/2023 – 18h30 – Salle de la Manufacture, Nantes

Contenu du projet de pôle d'écologie urbaine :

Nantes Métropole projette la construction d'un pôle d'écologie urbaine, en entrée est de Nantes, sur le lieu-dit de la Prairie de Mauves. Ce projet se veut être une réponse structurante et cohérente de la Métropole aux enjeux de transition et d'évolution du service public (déchets, eau, énergie) dans un contexte réglementaire en évolution et sur un territoire à forte croissance démographique.

Il comprend 4 équipements de service public :

- la reconstruction du Centre Technique de Valorisation des Déchets (actuellement CTVD Alcéa) intégrant l'accroissement de sa capacité pour accueillir les ordures ménagères de 7 collectivités alentours,
- la réhabilitation et extension de la déchèterie de Nantes,
- la construction d'une plate-forme pour valoriser localement les biodéchets provenant des apports de déchets verts des habitants de Nantes Métropole en déchèteries et les déchets alimentaires issus de la collecte séparée,
- la construction d'une station d'épuration de 100 000 équivalent habitants à l'horizon 2035.